

PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2024

Association Gymnastique des Voiron

Le 27 Novembre 2024 dans la petite salle de La Grange à Lucinges

Sont présents : la Présidente Chantal GERBAZ
le Vice-Président Sylvain OSTER
la Trésorière Laure FEUILLASSIER
les Membres Isabelle MAUGET et Pierre GRAND

22 adhérents sont présents et 14 procurations ont été fournies.

Sont excusées : la Secrétaire Mélanie SACKDA (accident de voiture avec hospitalisation)
le Membre Monique GUYOT (intervention chirurgicale)
l'Animatrice Sportive Annabelle BLANC (travail)

Le 27/11/2024 à 18h30, les membres de l'Association Gymnastique des Voiron se sont réunis en Assemblée Générale à Lucinges. La séance a été ouverte par la Présidente Chantal GERBAZ à 18H35.

Ordre du Jour

1. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
2. Rapport Moral et d'Activités de la saison 2023/2024
3. Rapport Financier de la saison 2023/2024
4. Présentation du Budget Prévisionnel
5. Subventions
6. Vote de la Charte et des Statuts de l'Association
7. Départ d'un membre du Bureau et Election des membres du Bureau
8. Questions diverses

1. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Le PV de la dernière AG, daté du 16/11/2023, a été lu et adopté à l'unanimité par les membres présents.

2. Rapport Moral et d'Activités de la saison 2023/2024

Rapport Moral

- La Présidente Ch. GERBAZ remercie tous les adhérents pour leur présence, ainsi que la Mairie pour la mise à disposition des salles de La Grange pour les cours de gym et les réunions de l'Association. L'absence de Mme Annick CHICHER, Conseillère Municipale de Lucinges, est excusée.
- En 2023/2024, nous avons un effectif global de 115 membres (107 en Gym et 8 en Sport Santé). Cette saison, nous comptons 114 membres (104 en Gym et 10 en Sport Santé). La fréquentation des cours de gym est donc restée stable malgré les changements d'animateurs sportifs.

Rapport d'Activités 2023/2024

- L'Association a une nouvelle fois tenu un stand lors du Forum des Associations le 02/09/2023. Beaucoup d'inscriptions et de prise de renseignements ce jour-là.
- Le 20/04, à la demande de la Mairie, nous avons tenu la buvette lors de l'après-midi théâtre de Lucinges. Les bénéfices de la journée furent insignifiants (147,50€), mais l'ambiance est toujours bonne.
- En cours de saison, nous avons accédé à la demande d'Ornella Sablone de participer à certains cours de Lauranne, celle-ci étant sa tutrice dans le cadre de sa formation CQP (Certificat de Qualification Professionnelle). Ornella a obtenu son CQP en Juin.
- Au mois de Juin, moment très convivial à la Boulangerie de Lucinges pour les membres du Sport Santé et leur animatrice Maïlys BOUCHERBA. Et pour conclure la saison, une marche suivie d'un buffet canadien a été organisée le 27/06/2024.
- Courant Avril, Lauranne nous a annoncé sa volonté de démissionner de son poste d'animatrice sportive au sein de l'Association. Il s'en est suivi une recherche de coachs très compliquée. Pour finir, l'organisme Tous Cap' nous a fourni nos nouveaux professeurs (Fabien Grimal pour la Marche

Nordique, Annabelle Blanc pour le Pilates et Adeline Ducard-Dehaut en Sport Santé), à l'exception de Valentine Chappaz qui nous a été conseillé par un membre de l'Association pour la Zumba.

Le Rapport Moral a été approuvé à l'unanimité.

3. Rapport Financier de la saison 2023/2024

La Trésorière Laure FEUILLASSIER présente le compte de résultat de l'Association.

Nos recettes ont été de 29121,53€.

Elles proviennent essentiellement

- 1) des adhésions (27450€ → 107 Gym + 8 Sport Santé)
- 2) des subventions (Département 1000€ + Mairie 200€)
- 3) autres (105€ d'intérêts bancaires et 147,50€ de bénéfices de la soirée théâtre)

Nos dépenses se sont élevées à 23935,45€.

Elles sont principalement réparties entre

- 1) les charges de personnel (17356€ pour Lauranne et 1750€ pour Maïlys)
- 2) les licences FFSpT + affiliation à l'Epgv (3296,90€)
- 3) diverses dépenses pour un total de 1281€ : 620€ de petits équipements + frais de réception (soirée théâtre, cadeaux de départ pour Rachel et Lauranne, boulangerie).

Notre résultat (recettes - dépenses) ressort avec un solde positif de 5186,08€.

Notre gestion permet de reconstituer un fond de trésorerie, mais nous n'avons pas encore une réserve suffisante (1 an de réserve conseillé) pour couvrir les dépenses annuelles liées aux animateurs sportifs.

Complément d'information sur notre situation bancaire

31/08/2023 : 4597,25€ (+ 36 parts sociales CA)

31/08/2024 : 9782,33€ (+ 56 parts sociales CA)

→ Variation positive de + 5185,08€ au cours de l'exercice 2023-2024 (hors parts sociales)

Position des comptes bancaires le 31/08/2024

Compte Courant CA	Solde 677.33€
Compte Epargne	Solde 9105€
Caisse	Solde 0.00€
Total	9782.33€
56 Parts Sociales CA (valeur estimée à 1 €)	

Le Rapport Financier a été approuvé à l'unanimité.

4. Budget Prévisionnel

Recettes	114 adhésions (104 Gym + 10 SpS)	= 26848€
Dépenses	Licences = 3060€	
	Charges Lauranne = 650€	
	Prestations Animateurs = 19668€	=> 23478€
	Autres dépenses = 100€	

→ Recettes - Dépenses = + 3370€

La Trésorière émet la possibilité que le résultat en fin de saison soit un peu moins bénéficiaire car les charges liées à Lauranne restant dues ne sont pas comptabilisées (pas encore connues).

Le Bureau informe l'assistance que les cotisations pour la saison 2025/2026 seront très légèrement réévaluées.

Le Budget est approuvé à l'unanimité.

5. Subventions

Suite aux démarches de la secrétaire Mélanie SACKDA, nous avons obtenu 1000€ de la part du Conseil Départemental de Haute-Savoie et 200€ de la part de la Mairie.

Nous leur en sommes profondément reconnaissants car ces 1200€ ont en partie contribué à la reconstitution de notre fond de trésorerie et nous ont permis d'acheter pour 620€ de petits matériels demandés par Lauranne (20 coussins d'équilibre, 5 Swissball et des élastiques).

6. Vote de la Charte et des Statuts de l'Association

Les adhérents de l'Association sont invités à lire ces documents. Le Bureau mentionne en particulier le fait qu'une fois inscrit, l'Association n'acceptera plus de remboursement de cotisation.

La Charte et les Statuts sont approuvés à l'unanimité.

7. Départ d'un Membre du Bureau et Election des Membres du Bureau

Monique GUYOT, excusée pour son absence à l'AG, nous a informés de sa volonté de quitter son rôle de membre au sein du Bureau. Nous remercions Monique pour son assiduité aux réunions et son intérêt porté à l'Association. Des fleurs lui seront offertes pour la remercier de toutes ces années de fidélité.

Le Bureau évoque son souhait de remplacer Monique, car la présence des membres permet une meilleure représentativité des adhérents. Nous acceptons avec joie la candidature de Françoise MATHEY.

La composition du Bureau élu est le suivant :

- Présidente Chantal GERBAZ
- Vice-Président Sylvain OSTER
- Trésorière Laure FEUILLASSIER
- Secrétaire Mélanie SACKDA
- Membres Isabelle MAUGET, Pierre GRAND et Françoise MATHEY

8. Questions Diverses

Côté Marche Nordique, Chantal a demandé à Perrine COZIC (remplaçante de Fabien) d'insérer des temps techniques au cours des 2 heures de marche.

Le Bureau et l'Assemblée expriment leur satisfaction envers les nouveaux professeurs.

Le Bureau s'était engagé à étudier la faisabilité d'un site Internet au cours de la saison 2023/2024. Mélanie a créé un site que nous validerons cette année. Nous nous excusons pour le retard pris dans notre engagement.

La Présidente invite l'Assemblée à partager le Verre de l'Amitié.

La séance a été levée à 19h15.

Fait à Cranves-Sales, le 29 Novembre 2024

La Présidente C. GERBAZ



La Trésorière L. FEUILLASSIER

